

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 26 novembre 2007

CP 07/11-48

AIDE DU DEPARTEMENT POUR L'AMENAGEMENT DE VILLAGES COMMUNES DE BARDIGUES, DIEUPENTALE, MONTBARLA et COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE

—

Dans le cadre de ses politiques en faveur des communes, le Conseil Général conduit depuis 1972 une politique en faveur de l'aménagement de villages.

I - NATURE DES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES

Les communes rurales peuvent bénéficier de ces aides pour réaliser des travaux d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie, tels que l'aménagement de places, de jardins publics et de parcours de promenade, la construction de collecteurs pour l'évacuation des eaux pluviales, l'installation de ponts-bascules, la réfection des cours d'école.

II - FINANCEMENT DEPARTEMENTAL

La dépense subventionnable est plafonnée à **19 000 €HT**.

Les taux de subvention varient de 12 à 36 % selon le potentiel fiscal de la commune, et sont majorés de 50 % si la population de la commune est inférieure à 300 habitants, et de 30 % si la population est supérieure ou égale à 300 habitants et inférieure à 500 habitants.

III - DEMANDES DE SUBVENTION PRESENTEES

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, je vous serais obligé de bien vouloir examiner les dossiers présentés dans le tableau suivant et de me faire connaître votre décision.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS
PRESENTEES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CLASSIQUE**

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	PROPOSITION DE SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE
1) DIEUPENTALE Aménagement des abords du groupe scolaire	665	20 600 €	19 000 €	18 %	<u>3 420 €</u>
2) MONTBARLA Aménagement d'un jardin d'agrément face à la mairie	179	33 673 €	19 000 €	54 %	<u>10 260 €</u>

DEMANDES PRESENTEES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE PAYS

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	PROPOSITION DE SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE
3) BARDIGUES Aménagement d'une aire de jeux et du quartier Mareil	203	45 228	45 228	20 %	<u>9 045 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Garonne Quercy Gascogne année 3/2007.					
4) COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE Implantation d'une signalétique touristique	-	21 064	21 064	30 %	<u>6 319 €</u>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Garonne Quercy Gascogne - année 3 .					

TOTAL..... : 29 044 €

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, article 2041434, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2007	500 000 €
Engagé à la précédente commission permanente	278 904 €
Engagé à la commission permanente de ce jour	29 044 €
Engagé cumulé suite à la commission permanente de ce jours	307 948 €
Disponible	192 052 €

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 novembre 2007

CP 07/11-48

**AIDE DU DEPARTEMENT
POUR L'AMENAGEMENT DE VILLAGES**
COMMUNES DE BARDIGUES, DIEUPENTALE, MONTBARLA et
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes d'un volume global de 29 044 €:

** demandes de subventions présentées dans le cadre de la politique classique*

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMEN- TALE
1) DIEUPENTALE Aménagement des abords du groupe scolaire	665	20 600 €	19 000 €	18 %	<u>3 420 €</u>
2) MONTBARLA					

Aménagement d'un jardin d'agrément face à la mairie	179	33 673 €	19 000 €	54 %	<u>10 260 €</u>
---	-----	----------	----------	------	-----------------

** demandes présentées dans le cadre d'un contrat de pays*

COMMUNE PROJET	POPULATION TOTALE	COUT EN €H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN €H.T.	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
3) BARDIGUES Aménagement d'une aire de jeux et du quartier Mareil	203	45 228	45 228	20 %	<u>9 045 €</u>
<i>Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Garonne Quercy Gascogne année 3/2007.</i>					
4) COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA LOMAGNE TARN ET GARONNAISE Implantation d'une signalétique touristique	-	21 064	21 064	30 %	<u>6 319 €</u>
<i>Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat de pays Garonne Quercy Gascogne - année 3 .</i>					

TOTAL..... : 29 044 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 2041434, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,